

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

TROISIEME SESSION ORDINAIRE de 1957
Séance du VENDREDI 13 Septembre/57

La séance est ouverte à 9 H. 10' sous la présidence de Monsieur Maxime VALLON-HOARAU, Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur GUINOT Alix, est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents: MM. VALLON-HOARAU Maxime - GUINOT Alix - VELOUPOULLE Antoine - MESNIER Georges - Melle LAURET Solange - MM. de la HOGUE Amédée - COLLET Edouard - FERRERE Michel - Mme DUFOURG Paul - MM. DUPUIS Raphaël - ROBERT Joseph - MANES Charles Ollivier - AUBER Camille - Mme AMELIN Raoul - MM. MITHRA Georges - PAUS/Louis - FABRE Arsène - RIVIERE Bertrand.

Sept procurations sont déposées sur le Bureau du Maire:

- 1°) celle de M. BOYER Jean Marc, à M. GUINOT Alix;
- 2°) celle de M. LEGROS Damase à M. VALLON-HOARAU Maxime;
- 3°) celle de M. RAVILLY Frantz à M. MANES Charles Ollivier;
- 4°) celle de M. GAUVIN Félix à M. CHAVRIACOUTY Yves;
- 5°) celle de Mme LEGER Stéphane à M. FABRE Arsène;
- 6°) celle de M. SOMOGUY Paul à Mme AMELIN Raoul;
- 7°) celle de Melle BARBEAU-HENRY Thérèse à M. PAUS Louis.

Absents: MM. LAPIERRE Henri - AGENOR Dutremblay - DIEUDONNE Gaston - Mme LE TOULLEC Jean - M. SALEZ Léonce.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.